



Garde Impériale.

ÉTUDE

sur

l'Uniforme,

par

le Capitaine Ch. Henry,

du 2^e Régiment de Voltigeurs, de la Garde Impériale

1856



A vani - propos.

Avant d'entrer en matière, nous tenons beaucoup à déclarer au lecteur, qui en traitant cette question, de l'Uniforme, qui ne peut être que l'œuvre de compétence d'un Comité, il n'est nullement entré dans notre pensée de nous exercer à la critique, sachant trop combien nous même nous avons besoin d'indulgence pour l'exposé de nos raisonnements.

Mais au moment où il est décrété que la Garde va s'augmenter de nouveaux Régiments de Grenadiers et Voltigeurs, et le bruit se propageant que l'Uniforme doit subir des modifications, nous ne saurions cacher que par goût de notre élan, nous avons été entraîné à exposer des idées qui nous viennent de l'expérience que nous avons pu acquies dans le cours de nos vingt ans de service, soit en portant le sac de soldat ou le sabre d'officier.

Pendant huit années passées en Campagne, ayant souvent eu lieu de réfléchir sur des objets qui dans la pratique du métier des armes sont justement considérés comme importants, nous avons pu apprécier que, des détails d'équipement, par amélioration, redonnent une partie du bien être du soldat, objet d'une constante sollicitude qui, dans notre armée, caractérise le Commandement.

Nous joignons au texte des dessins dont nous avons nous même dirigé l'exécution, et qui sont la représentation à peu près exacte des parties principales et de l'ensemble de l'Uniforme que nous proposons.

Il ne devait pas entrer dans un si petit cadre de faire ressortir les détails menus, et dans ce genre de peinture, on ne pouvant non plus présenter les sujets que par des demi-teintes; mais nous pouvons prédire que dans la réalité, sous le rapport de la forme et de l'arrangement des couleurs dans leurs tons vrais, ce costume présenterait à l'œil un effet plus flatteur.

Enfin, c'est sans prédomption aucune sur les décisions ultérieures au sujet de la tenue, que nous offrons ce travail, mais seulement comme produit de quelques heures de nos loisirs d'Officier.

St. Denis, le 25 Mars 1856

Th. Henry.

Première Partie.

L'Uniforme

Considéré dans tous ses rapports.

Chapitre 1^{er}

L'Uniforme du soldat doit être composé pour répondre à la fois aux besoins du service à l'intérieur dans l'état de paix, qu'on admet n'être qu'un temps de préparation à la guerre; et à ceux du service en campagne auquel toute troupe peut être soudainement appelée.

Tel est le principe sur lequel nous pensons qu'on a du toujours établi tout système d'équipement ou d'habillement des Troupes, car tout d'abord on avait à se préoccuper de remplir la condition principale, celle qui doit permettre de passer promptement du pied de paix au pied de guerre.

Il découle de ce principe que la tenue militaire dans son ensemble doit être composée aussi pour répondre aux besoins de toutes les saisons et de toutes les circonstances.

Remarquons que les masses n'acquièrent, par l'Uniforme, un caractère plus ou moins imposant, que selon l'harmonie des lignes et des couleurs, résultant de l'arrangement bien combiné de tout ce qui constitue l'Équipement du soldat, partie de ce tout immense qu'on appelle Régiment, Brigade ou Division.

Ajoutons qu'un costume ne saurait être gracieux, s'il n'est facile à porter. Chaque des objets qui le composent doit rappeler à l'œil son utilité. Ainsi le bon qu'on doit se proposer, c'est d'établir entre les fonctions du soldat en toutes les parties de son équipement un rapport parfait.

En utilisant le temps de paix par la recherche des perfectionnements à tous les moyens à mettre en œuvre, dans la guerre, on découvrira sans doute de nouveaux éléments de succès; mais l'efficacité n'en sera jamais bien constatée que dans les épreuves réelles de la guerre, qui seule permet une mise en pratique concluante.

Une Campagne si courte qu'elle puisse être, si elle a été remplie d'événements variés, sera toujours plus fertile en enseignements que les études d'une longue paix.

Dans l'ordre des choses de la guerre, les détails d'équipement et d'habillement sont d'une très grande importance pour qu'ils ne donnent pas à réfléchir; c'est pour être sans prédomption, que nous pouvons croire que sur cette question d'utiles renseignements seraient fournis par les Officiers de rangs inférieurs.

Dans ces derniers temps la question d'habillement ou d'équipement a beaucoup occupé les Comités; bien des changements ont été essayés, bien des modifications ont été apportées sans qu'on ait jusqu'à présent satisfait d'une manière complète aux besoins de l'époque.

Oserons-nous dire que si on n'a pas réussi, c'est que peut-être on n'a pas assez consulté le soldat lui-même ou plutôt l'Officier le plus immédiatement en rapport avec lui.

L'expérience acquise dans la guerre d'Afrique et dans les événements de celle d'Orient nous apprend assez combien il est important que la tenue soit

composée de telle sorte, que le soldat puisse jouir de toute facilité dans ses mouvemens, et de toute l'aide désirable dans tous les détails de la vie du camp.

Nous savons d'ailleurs que si ce soldat qu'on connaît ingénieux, ne trouve pas dans son équipement en général cette commodité indispensable, il y supplée bien vite par les ressources de son esprit inventif, tant sa nature indépendante de toute entrave, le pousse à s'affranchir de la gêne inhérente à la régularité du bonnettement et de l'agraffement.

Enfin il est bien constaté que le soldat français ne saurait être tenu dans la rigidité prussienne qu'au préjudice des qualités qui en font le soldat le plus intelligent, le plus industrieux, et celui qui en face du danger l'amour de la Gloire enflamme de ses feux les plus ardens.

On a pu reconnaître devant Sévastopol combien l'Uniforme de la Garde est défectueux. Frappé de cette évidence, les Généraux décidèrent bien vite, soit qu'on put être appelé à combattre ou à veiller dans les tranchées, que le soldat ne porterait plus son fourmiment; il devait alors y suppléer à sa fantaisie pour le peu de ses munitions.

N'était-il pas malheureux en de telles circonstances de voir le premier corps, l'élite de l'Armée, dans une tenue si peu conforme à son caractère, et cela n'était-il pas de nature à faire refuser à la Garde une partie de la considération qui lui était due?

Il y a quelque temps déjà, dans la journée du 29 décembre, à l'entrée dans Paris des troupes venant de Crimée, à ce défilé triomphal qui eut lieu sur les boulevards de la Capitale, au milieu d'un peuple immense acclamant d'un enthousiasme indescriptible les vainqueurs de Sévastopol; n'a-t-on pas été frappé de la différence qui existait entre la Garde et les régimens de Ligne par l'aspect qu'ils offraient. Là, l'enthousiasme était beaucoup en raison de l'effet produit par l'uniforme.

Nous l'avons beaucoup entendu dire alors, comparativement, la Garde était pâle d'aspect, vue après les régiments de Ligne.

Nous même nous avons pu le reconnaître, les soldats de la Ligne étaient vraiment admirables par l'aide avec laquelle ils se présentaient sous leur bagage militaire. Ce qu'il y avait là de plus étonnant, c'était de revoir ces soldats dans la vraie tenue de Campagne, et tels qu'au terrible assaut du 8 septembre.

De son côté la Garde ne manquait pas d'être très imposante; on savait d'ailleurs très bien que dans cette même journée elle s'était couverte de Gloire; qu'à Malakof elle avait été ce qu'elle devait être, invincible!

Mais au défilé, Grenadiers et Voltigeurs sous leurs uniformes présentaient quelque chose de lourd, d'embarassé et de froid en couleur.

Dans ces masses populeuses qui s'impressionnaient surtout de l'aspect, l'effet se produisait ainsi, pour la Garde, qu'il faisait naître l'enthousiasme.

C'est en que certainement pour satisfaire l'esprit, le cachet dans son vrai, le cachet de la Guerre manquait au soldat de la Garde.

Cela prouve combien le goût en matière d'uniforme a progressé en France et combien il s'en éclaircit dans la raison des choses.

Chapitre 2.

Examen de l'Uniforme des Grenadiers et des Voltigeurs de la Garde Impériale (Habillemen et Equipement).

Si nous décomposons l'Uniforme du soldat de la Garde (Grenadier ou Voltigeur) afin de procéder à un examen un peu raisonné de toutes choses, nous d'abord nous devons pénétrer de cette pensée, que dans la marche et dans

les mouvements ordinaires des manœuvres, ce homme sera gêné, que même il sera soumis à une très grande fatigue.

Enfin, si nous imaginons que dans les actions de la guerre ainsi équipés, il soit appelé à fournir une course, n'entrevoions nous pas quelles entraves viendront l'arrêter dans le développement de tous ses moyens physiques.

Notre soldat eux mêmes l'ont dit: Dans ce moment il nous faudrait quatre mains pour nous tirer d'affaires; une pour le fusil, une pour le sabre avec ses cordons battans et flottans, et les deux autres pour la giberne d'un côté et le sabre de l'autre.

Mais on le sait, ce n'est pas seulement à la guerre que le soldat peut être appelé à exécuter des mouvements avec rapidité; souvent aussi, dans le service ordinaire, il devra prendre le pas de course.

Nous croyons pouvoir l'affirmer; c'est en vain qu'on voudrait introduire dans l'Infanterie de la Garde les manœuvres à l'usage des Cosaques à pied; l'Equipement s'y refuse d'une manière absolue.

Habit.

L'habit fermé par son plastron à deux rangées de boutons et diminuant un très grand nombre d'agraffes, présente l'énorme défaut d'obliger le soldat à trop de soins longs et minutieux pour ses doigts inhabiles.

Or, ce vêtement n'est pas assez simple dans ses accessoires; de plus, l'immense surface blanche qui offre le plastron est exposée à trop de petite accidence en laissant ressortir les altérations d'une couleur très susceptible.

Mais le plus grand de tous ses défauts résulte de ce que le plastron charge trop la poitrine en la calfeutrant hermétiquement, ce qui dans les temps chauds peut produire de fâcheux effets.

Convenons d'ailleurs que l'habit habillement toujours très médiocrement un fantassin, et surtout un soldat de petite taille.

Capote.

Capote.

Il nous paraît bien constaté que la Capote des soldats de la Ligne est, sous le rapport des avantages résultant de sa forme, bien préférable à celle des soldats de la Garde; celle-ci a cela de flatteur que par sa coupe elle rapproche le soldat du Sous-Officier.

En donnant au soldat de la Garde la capote à taille on a eu pour intention de satisfaire son amour-propre, en on a sacrifié ainsi l'utile à l'agréable.

La Capote du soldat de la Ligne est si avantageuse pour le service en campagne, que, dans les régiments en Afrique, on a eu toujours, pour les expéditions, les sous-officiers demander à la porter.

Ce n'est pas seulement pour la marche que cette capote est préférée, mais encore pour couvrir pendant le sommeil, sous la tente ou au bivouac.

Il est encore à remarquer que, comme vêtement d'hiver pour être porté par dessus, la Capote à taille remplit très mal sa destination.

Pantalou.

Le Pantalou de la Garde par sa couleur (bleue) différencié de celui de l'Infanterie de Ligne, il résultera toujours de cette disposition des inconvénients fort sensibles sous deux rapports; d'abord celui de l'intérêt général au point de vue de l'économie, de la facilité d'habiller le soldat entrant dans la Garde, puis l'intérêt du soldat en particulier.

Ainsi qu'on a eu lieu de le remarquer en Espagne, quand pour combler les vides produits soit par les effets de la guerre, soit par les libérations ou toute autre cause, on recevait des soldats en partie deshabillés, il arrivait souvent que suite d'approvisionnement assez considérables on ne put se procurer à toute les besoins du moment. Alors, et pendant trop longtemps, on verra régner dans les rangs de la garde une grande irrégularité de tenue, une bigarrure insupportable à tous égards.

D'une autre part, le soldat en entrant dans la Garde, éprouvera

une perte en ce qu'il ne pourra tirer aucun parti de son deuxième pantalon qui, comme on le sait, est devenu sa propriété et est indispensable comme complément de bonne tenue.

Il aurait donc été préférable sous le rapport de l'économie, de l'uniformité, et aussi de l'intérêt particulier du soldat, que le pantalon pour les Grenadiers et Voltigeurs eût été de la même couleur (rouge) que celui du soldat de la ligne, couleur qui, pour cette partie de l'habillement est devenue dominante.

Coiffure.

En donnant une coiffure de ville (le Chapeau) aux Grenadiers et Voltigeurs, on a compliqué la tenue du soldat pour n'atteindre que médiocrement le but qu'on se proposait.

En effet, reconnaissons que le chapeau n'est pas convenablement assorti, d'une part avec le sabre poignard et aussi avec la chemise grossière du fantassin (doublé en guêpe), chemise que d'ailleurs nous reconnaissons préférable à toute autre.

Pour nous, il nous paraît que le chapeau ne devrait pas être prodigué au point d'en coiffer de simples soldats. Cette coiffure devrait être réservée comme distinction du commandement dans les ordres supérieurs, et pour la tenue de ville, s'étendre tout au plus jusqu'à l'officier inférieur.

Mais nous convenons qu'il est de nécessité absolue de donner une deuxième coiffure aux Grenadiers; d'abord parce que le bonnet à poil ne peut être porté dans nombre de circonstances, aux exercices en manœuvres exécutés dans la tenue du matin; ensuite, parce que réellement il ne peut faire partie de la tenue de ville.

Nous croyons même qu'on ne doit songer pour la Guerre à continuer l'usage du Bonnet à poil, tant son prix est élevé et tant il est incommode et susceptible de détérioration.

Pour le Voltigeur, homme de petite taille, si dégagé qu'il puisse être dans ses allures, il paraîtra toujours écrasé sous son chapeau. Le *debakio*, à

notre avis, lui donnera un air plus imposant et plus agréablement militaire.

Bonnet de Police.

Si il est bien fondé en matière de goût que le Bonnet de police l'emporte en coquetterie sur la casquette, cela ne saurait cependant nous séduire au point de méconnaître les avantages qu'offre celle-ci.

En Cimice, les Officiers du Régiment de Grenadiers et de Voltigeurs avoient généralement substitué la casquette au bonnet de police.

En cela la raison d'utilité avoit dominé. En effet il est bien constaté que dans les tranchées du siège, la casquette étoit bien préférable au bonnet de police qui n'abrite les yeux ni du vent, ni du soleil, ni de la pluie.

Cette casquette portoit, comme celle de la Ligne, les galons servant à connaître le grade, et étoit de plus ornée à la base d'un galon de moyenne largeur comme distinction particulière à la Garde.

Equipement.

En adoptant l'habit pour les Grenadiers et les Voltigeurs, il a fallu revenir à l'ancien équipement, qu'une réforme heureuse avoit remplacé pour l'Infanterie par l'Equipement Ceinturon.

En traitant ce sujet dans un précédent chapitre, nous croyons avoir fait suffisamment ressortir les défauts et les graves inconvénients de l'Equipement à double buffleterie croisant sur la poitrine.

Deuxième Partie.

Composition d'un Uniforme approprié à la fois aux besoins du Service à l'Intérieur et à ceux du Service en Campagne.

Chapitre 1^{er}

L'Uniforme ne saurait être considéré, dans sa composition, comme une chose de goût que dans la partie des accessoires et des ornemens. Le principal doit être raisonné pour satisfaire à tous les besoins du service, en cela en rendant au soldat son bagage aussi léger, aussi commode que possible.

L'élégance ne pourra bien ressortir que de l'ajustement et de l'accord qui régnera dans l'ensemble.

Le choix des couleurs sera d'autant plus heureux, qu'elles donneront cet éclat qui n'est pas produit par des oppositions trop fortes, mais qui flatte l'œil en laissant au costume un caractère sévère.

Éloignons toute pensée de fantaisie surannée pour ne songer à former la tenue que d'après un système raisonné sur l'intérêt général. Adoptons pour base de ce système un principe essentiel: celui de l'Unité de Tenue pour l'Infanterie.

Nous trouverons dans les accessoires, le moyen de donner à la Garde des distinctions suffisantes pour la faire valoir selon son rang, et briller

de tout l'éclat qui doit résulter de son uniforme.

Mais la Garde avant tout les corps de Ligne doit recevoir les avantages de tous les perfectionnements apportés à tous les détails d'armement, d'équipement et d'habillement.

Quant à l'Uniforme, le soldat de la Garde doit être le type embellie du soldat de son arme; tel est notre principe.

Chapitre 2.

Uniforme du soldat, Grande Tenue, Petite Tenue, Tenue d'hiver.

Pour former ou caractériser les trois tenues: Grande, Petite et d'Hiver, le soldat n'aura que deux vêtements principaux: la Tunique et la Capote.

Dans toutes les circonstances, soit à l'Intérieur, soit en Campagne, le soldat portera toujours avec lui ses deux vêtements, afin qu'il puisse prendre, selon l'opportunité, l'une des trois tenues énoncées.

Nous supprimerons donc, dans la Tenue du soldat de la Garde, l'habit pour le remplacer par la Tunique.

Cette tunique sera le vêtement principal pour la tenue du service ordinaire et journalier, en même temps que celui de la Grande Tenue; à cet effet, elle sera ornée de revers de couleur éclatante avec galons d'encadrement.

Les couleurs de revers et de galon d'encadrement pourraient être combinées entre elles sur l'ensembles des Régiments, de manière à établir une distinction pour chacun d'eux ou par série.

Grande Tenue.

Pour spécialiser la Grande Tenue, les revers de la Tunique seraient développés.

Le dessin joint ci-contre donnera une idée assez complète de l'Uniforme proposé, et nous dispenserá d'entrer dans les détails secondaires.

Petite Tenue.

Dans la petite Tenue, c'est-à-dire Tenue ordinaire, la Tunique serait entièrement boutonnée et les revers ainsi disparaîtraient.

Tenue d'hiver.

La Tenue d'hiver consisterait dans la capote portée sur la Tunique par les froids vifs, ou dans la tunique dessous pour une température moyenne.

La capote à pattes de l'Infanterie de Ligne a trop d'avantages sur la capote à taille, ce que nous croyons avoir suffisamment démontré, pour ne pas l'adopter de préférence. Le soldat, juste appréciateur en tout ce qui touche à la commodité, tiendrait certainement compte de son utilité; d'ailleurs, pour lui, la différence de couleur avec l'Infanterie de Ligne serait chose suffisante pour établir une distinction.

Par une disposition aux pattes de derrière on pourrait faire que la capote fût plus adhérente au corps, sans que ce vêtement perdît rien de son ampleur.

Pantalon

Pantalon rouge ou Culotte.

Le Pantalon seroit de couleur rouge-garance comme pour la Ligne; il seroit orné, comme distinction, d'une double bande avec passepoil à la couture; les bandes seroient bleues, et le passepoil rouge pour-Grenadier, jaune pour-Voltigeur.

Ce pantalon devant être rentré dans les guêtres, pourroit n'être qu'une espèce de Culotte.

Mais dans les Dessins qu'on remarquera ci-joint, on observera que cette culotte n'est pas collante, et cela n'est pas sans raison de notre pays.

Les vêtements collants, comme on a pu l'observer, ont pour inconvénient, d'abord de gêner les mouvements; puis de laisser pénétrer très-facilement la pluie.

On remarquera qu'un vêtement collant, quand la pluie a traversé, sèche d'abord à la surface, et que l'humidité règne encore long-temps à l'intérieur; que dans le cas contraire, c'est-à-dire, si le vêtement est flottant, le dessous sèche plus vite que le dessus, et qu'ainsi l'homme est bien moins incommodé.

Ajoutons encore qu'avec les guêtres montées sur la tunique, une Culotte un peu flottante sera plus élégante tout en présentant d'énormes avantages de commodité.

En Campagne le soldat y pourroit placer des poches, ce qui est en quelque sorte indispensable et rend plus de service qu'on ne l'imagine pour être, mais qu'on apprécie quand on sait combien d'objets de besoin constant le soldat pour tenir là, à portée de la main.

Guêtres en cuir montant au genou.

Les guêtres monteroient jusqu'au genou de manière à être maintenues au dessous de l'articulation, à la partie où s'attache la jarretière;

dans toutes les Tenues elles seraient portées par-dessus le pantalon ou la culotte.

Ayant tout d'abord l'avantage de satisfaire à un besoin bien connu, cette innovation ou rénovation, comme on voudra, serait d'un effet très important pour donner du caractère à la Tenue en la rendant plus dégagée.

On a pu remarquer combien pour les marches en dans le service en Campagne, il est utile de rentrer le pantalon dans les guêtres. On a pu constater aussi que ce usage était devenu général en Afrique et en Éthiopie.

Casquette rouge.

Par toutes raisons d'utilité, nous adopterions la Casquette rouge de l'Infanterie de Ligne que nous ôterions du Galon de distinction de la Garde, rouge pour Grenadiers, jaune pour Voltigeurs.

En ceci, comme pour le Pantalon, nous trouverions dans l'application du principe d'unité de Tenue pour toute l'Infanterie, les avantages d'économie qui en résultent.

Chapitre 3.

Équipement.

L'Équipement de l'Infanterie de Ligne tenu des conditions telles, qu'on doit le considérer comme la perfection de tout ce qui a été essayé jusqu'à présent. En l'adoptant, nous resterions encore dans le principe d'unité. Et tous ses avantages seraient ajoutés aussi celui d'être familier au soldat à son entrée dans la Garde.

Afin d'ajouter un certain éclat à l'uniforme en établissant une

distinction avec l'Infanterie de Ligne, l'Equipement de la Garde, c'est-à-dire le costume en tous les accessoires pour l'adjutement du sabre ou de la baïonnette, avec bretelles de sac et les boutons de cuivre en buffle blanc et piqué.

Chapitre 4.

Tenue des Sous-Officiers.

L'Unité de Tenue étant pour nous un principe absolu, nous voudrions, pour rester dans les limites les plus restreintes de cette pensée dominante, que la Tenue des Sous-Officiers fût exactement semblable à celle des soldats.

Pour l'habillement, la qualité des draps seulement établirait une différence; ainsi les étoffes seraient plus fines et la coupe naturellement plus soignée.

Nous voudrions voir adopter, comme unique distinction pour les Sous-Officiers, le sabre demi-espadaon, non seulement pour la tenue de ville, mais encore pour la tenue de service.

Chapitre 5.

Tenue des Officiers.

Dans les trois tenues, Grande, Petite et d'Hiver, l'Officier devrait porter un habillement en tout conforme ou du moins analogue à celui de la troupe.

Également, par analogie avec sa troupe, l'Officier porterait toujours

dans le service la botte par dessus le pantalon ou la culotte.

Nous avons pensé qu'avec la Tunique à revers pour le service, la Ceinture s'adapterait mieux que le haut-de-cul.

Cette ceinture devrait être d'un seul et même modèle pour toute la Garde.

Par goût nous voudrions voir adopter l'Épaulette en argent avec l'uniforme des Voltigeurs.

Paletot pour la Tenue d'hiver.

Le Paletot a fait un long séjour dans la mode française, on peut même prédire qu'il n'en disparaîtra jamais complètement, tant il est commode.

Ce serait donc le Paletot que nous adopterions pour former à l'Officier sa Tenue d'hiver. L'Armée vient d'en faire en Crimée un essai qui a eu tout le succès possible, et qui est plus concluant que tout ce que nous pourrions ajouter ici.

La coupe de ce vêtement devrait être telle, qu'il soit facile de le porter par dessus la tenue (Grande ou petite); en un mot ce serait un *Par-dessus* de service pour les tenues pluvieuses et froides. Il pourrait se boutonner à revers croisés ou décroisés.

Il serait confectionné pour être emmanché par dessus les épaulettes au besoin, mais il serait plutôt destiné à être porté avec les épaulettes dessus.

Dans les marches, par une température moyenne, on pourrait le porter sur un simple Gilet, celui qui était généralement adopté en Asie.

Une fausse poche sur le côté gauche permettrait le passage de la poignée d'épée paraissant au dehors, le fourreau restant en dessous.

Il serait utile de placer la distinction du grade sur le parement; cette distinction consisterait, en nombre relatif au grade, de petits galons boutonnés,

donne parallèlement au bord supérieur du parement.

Pour la coupe, dans les détails, ce vêtement demande une étude toute spéciale au point de vue de la pratique de l'homme de l'art.

Chapitre 6.

Tenue de Ville pour les Officiers.

Outre les trois Tenues que nous avons décrites, nous proposons une tenue de Ville qui, pour l'Officier seul, consisterait dans le frac et le chapeau.

Pour la Tenue de ville seulement il nous paraîtrait fort bien que le col de chemise fut rabattu sur le col noir.

On remarquera que ce détail ajouterait beaucoup de fraîcheur en donnant un air d'élégante propreté.

On comprend très bien qu'il soit de nécessité absolue que la Tenue de l'Officier ait une analogie parfaite avec celle de la troupe. Mais un besoin s'en toujours fait sentir, celui de réserver une tenue particulière à l'Officier pour ses relations de société.

Or il nous paraît indispensable de conserver surtout à l'Officier de la Garde sa tenue de ville.

Cette tenue de ville, qui serait l'apanage du titre d'officier, ne pourrait jamais être qu'une usurpation, portée par ces fonctionnaires inférieurs toujours ambitieux de s'attribuer les distinctions du Commandement.

Chapitre 7. Arme de l'Officier.

L'Épée qui est la plus noble de toutes les armes, est à nos yeux celle qui convient le mieux à l'Officier d'Infanterie.

Mais l'Épée d'État Major la plus généralement en usage est à notre avis trop légère. Comme signe du commandement entre les mains de l'Officier du rang, elle aurait le défaut de ne pas présenter assez de développement dans toutes ses dimensions.

L'Épée qui nous paraîtrait la plus convenable serait celle qui remplirait les conditions suivantes : être d'une mise en main facile, et présenter des moyens suffisants d'attaque et de défense sans être lourde. Nous la définirons ainsi pour sa forme : Lame évidée à deux tranchants, moins forte d'épaisseur que l'arme des Officiers supérieurs d'Infanterie de Ligne, diminuée vers la pointe, dans une progression partant de la naissance de la lame ; la poignée dorée, l'oyseau largement la main ; le fourreau en cuir avec garnitures dorées.

En grande et en petite tenue, l'épée serait suspendue au ceinturon, et ce ceinturon serait agraffé par dessus la tunique.

La gaine du ceinturon serait disposée de manière à placer la poignée un peu détachée du corps, la pointe inclinée en arrière et vers la droite.

Cette manière de porter l'Épée que nous n'envisageons que sous le rapport de la commodité, surtout pour les hommes de petite taille et non au point de vue d'une crânerie toujours de mauvaise mise, nous semble devoir encore ajouter quelque chose de martial dans le maintien.

L'Épée que nous venons de décrire devrait selon nous être spécialement l'arme des Officiers d'Infanterie.

On ne saurait donner trop de relief à cette arme, et l'art emblématique y devrait déployer ses plus beaux ornements.

Pour y ajouter le plus grand prix possible, l'Empereur, de sa

puissante main, graverait sur la lame comme devise d'acier, le grand nom de
notre patrie, *France!*

Ce nom glorieux, qui résume dans nos cœurs tous les sentiments
d'attachement, sera toujours le plus puissant appel à l'honneur, au dévouement
et à la fidélité, quand du sort des batailles dépendront la fortune et l'indépendance
de notre pays.

Considérons aussi, que pour beaucoup de ceux à qui le destin réserve
une noble gloire, c'est le seul héritage qu'ils aient à léguer à leurs neveux.
On ne saurait donc donner trop d'éclat extérieur à l'Épée de ces Officiers dont la
carrière est toute une vie de dévouement, afin qu'en l'honneur elle soit digne du prix
qu'on y attachera dans la famille.

Troisième Partie.

Considérations Générales.

L'Uniforme militaire en France a été trop soumis aux fantaisies du goût et à des changements successifs dans la partie des accessoires.

Cependant, par expérience de la guerre faite sous des climats variés, au delà des mers, il nous semble qu'on pourrait dès à présent fixer une Tenue qui répondit d'une manière à peu près complète aux besoins de notre époque et peut-être même de l'avenir. A cet égard nous devons en voir à certains pays (Pologne, Hongrie, Moldavie, &c.) le mérite qu'ils ont de savoir conserver de tradition leur costume national et militaire.

En simplifiant la Tenue et nous renfermant dans le principe d'unité qui est la base de notre système pour l'Uniforme de toute l'Infanterie, nous avons la conviction profonde que pour ce qui est de l'élégance, qui doit être une de ses conditions, nous ne sommes pas en désaccord avec le goût général; et que, pour ses avantages sous le rapport d'utilité, ce qui est bien plus intéressant, nous croyons être dans les voies de la raison qui domine les esprits sages.

Inconvénients de la Tenue de ville pour le soldat de la Garde, et des accessoires de Grande Tenue.

On sait combien, par les changements de position, surtout dans le passage du pied de paix au pied de guerre, les embarras deviennent grands, alors que tous les accessoires de grande Tenue ou ceux de la Tenue de ville doivent

contier en magasin.

songe-t-on à tous les soins que nécessitent ces effets pour leur conservation; combien de frais de transport et d'entretien seront occasionnés par les déplacements auxquels ils seront soumis?

De la Guêtre blanche.

Portant notre attention sur chacune des parties de la Tenue du soldat, en raisonnant de l'utilité de chacun des objets qui la composent, nous avons lieu de nous étonner que depuis que la Guêtre en drap a été remplacée par la Guêtre en cuir qui pourrait être sans inconvénient, d'un usage continu, on n'ait pas encore songé à supprimer la guêtre en toile.

On sait, par une expérience parfaite, que, n'ayant pas de redoublance, une paire de guêtres en toile sera mise hors de service en moins de quinze jours de marche.

Comment peut-on imaginer aussi qu'on ait pu donner au soldat, pour porter sur sa cheville, une chose aussi salissante, une guêtre enfin qui par le plus beau temps ne pourra être portée qu'une seule fois. Il faudrait donc que le soldat lave chaque jour.

Observons encore qu'avec notre pantalon, sous le rapport du rapprochement des couleurs, il y a entre le bleu foncé et le blanc, (couleur de la guêtre) une opposition trop forte.

Ainsi convenons-en, la longue habitude seule fait qu'on conserve l'usage de la guêtre blanche. A cet égard soyons bien avertis que si on laissait le soldat libre de choisir entre les deux espèces de guêtres, il ne porterait plus désormais que celles en cuir.

De l'Etui d'habit.

Une chose qui doit étonner, c'est que l'Etui d'habit soit resté jusqu'à présent tel qu'à son apparition; il est comme il y a plus de quarante ans, en

toile de coton ou fil rayée. Sa destination est de conserver un vêtement de rechange, et par conséquent de le préserver de la pluie; il nous paraît donc surprenant qu'on n'ait pas encore employé à cet usage les toiles cirées, gommées ou caoutchoutées qui sont des produits que répandent depuis longtemps déjà les progrès de l'industrie.

Il nous diront aussi que l'Étui d'habit pourrait être confectionné pour s'ouvrir dans toute son étendue à la partie inférieure du diamètre vertical, c'est-à-dire du côté qui repose sur le sac. Il fermerait au moyen de trois petites boucles. Alors, en lui donnant une forme de porte-manteau, on pourrait supprimer les rondelles mobiles, accessoires qui compliquent le bagage et sont des causes d'irrégularité dans ce qu'on appelle le paquetage.

De la Veste en drap remplacée par une Veste en toile.

Depuis longtemps on a pu observer combien la veste en drap rend peu de services. Comme vêtement de réserve nous pouvons dire que celle veste est trop soignée.

Dans les régiments de la Garde, la veste ne sera jamais que très peu portée, par la raison que les soldats de ces corps arrivent avec une instruction complète, ils n'auront le plus souvent que des manœuvres d'ensemble à exécuter, manœuvres qui presque toujours auront lieu dans la tenue du jour.

Il serait peut-être avantageux de remplacer la veste en drap par une veste en toile.

On ne verrait plus alors dans l'Intérieur, le soldat occupé de tous les soins d'entretien ou de nettoyage de ses armes et de son équipement, exposant aux tâches, des habits qui ne peuvent être dégradés sans un très grand dommage.

La veste en toile rendrait encore de très grands services dans les exercices d'escrime, de gymnastique, et enfin dans tous les travaux de l'Intérieur et les courses.

En Campagne, sans charger le soldat, elle pourrait être aussi d'un excellent usage pour tous les travaux de guerre et en Afrique pour ceux de la colonisation.

Du Ceinturon pour le port de l'Épée, et comme partie principale dans l'Équipement du soldat.

En adoptant le ceinturon pour le port de l'Épée dans la tenue d'Officier, et comme partie principale dans l'équipement du soldat, nous apprécions combien cet objet est indispensable à l'homme de guerre.

En effet, ne voyons nous pas que pour tous les exercices de force et de vélocité, pour faire des armes, de la gymnastique, monter à cheval, et adorer en courir, il est indispensable de porter une ceinture.

Pour le fantassin, si nous le considérons dans toutes ses fonctions de l'état de guerre, nous voyons que souvent, chargé de son bagage militaire, il aura lieu d'appliquer la gymnastique soit en marchant pour s'élever jusqu'au sommet des montagnes, soit en franchissant des obstacles qui pourront entraver sa marche; quelque fois aussi la course sera obligée; alors dans son ceinturon au quel se rattache tout son équipement, il trouvera le point d'appui du développement de ses efforts, un aide d'un puissant effet qui lui tiendra lieu de la ceinture qui, de tout temps, a été portée par l'homme de guerre.

De l'Aiguillette.

Ce serait peut-être trop charger la tenue de l'Officier de la Garde que de joindre à ses distinctions l'Aiguillette; cependant en se rappelant la tradition qui s'attache à cet insigne, on ne trouverait peut-être en cela rien d'exorbitant quant au caractère inhérent au costume.

L'Aiguillette, on le sait, n'était dans l'origine qu'un nœud de rubans qui se portait à l'épaule, chacun de ces rubans, terminé par un ferre était de la couleur du Prince auquel on était attaché dans l'armée ou le corps d'armée qu'il commandait.

Cette distinction est restée de nos jours aux Aides de Camp et Officiers d'ordonnance, et consiste en un nœud de cordons ou soie avec serrettes dorés.

Si donc la tenue de l'Officier de la Garde ne paraissait pas assez

relevée d'ornement qui puissent lui donner l'éclat qu'elle doit comporter, on pourroit avec avantage y ajouter l'Aiguillette.

Des avantages de la Guêtre montante.

Les avantages de la Guêtre montante se déduisent des plus simples notions de la pratique du service de l'Infanterie.

A ce sujet, il nous sera permis de critiquer l'usage auquel on s'est soumis, de porter le pantalon flottant ou tombant jusque sur le coude pied, quand on avoit une guêtre en cuir ou une botte admirablement bien faite pour le préserver de la boue des chemins ou des bruyères des sentiers, qui trop souvent en gardent des lambeaux. On sait très bien cependant que le soldat, arrivant crotté à l'épée ou au camp, doit attendre que son pantalon soit parfaitement sec pour se mettre en devoir de le nettoyer;

cet inconvénient n'auroit rien avec la Guêtre montante; il suffiroit d'un coup de brosse avec un peu de cirage pour paraître à l'instant dans une tenue convenable.

On sait aussi combien le pantalon résiste peu au frottement du bas des jambes et que c'est là sa principale cause de détérioration.

Ainsi par la Guêtre montante (portée par-dessus) nous rentrons dans la raison des choses.

Des avantages de la Tunique.

Sous les rapports de commodité et d'élégance, la Tunique, pour l'Officier comme pour le soldat, est le vêtement par excellence.

Il nous suffira pour constater cette vérité de faire ressortir ici l'empressement qu'on mit à l'adopter toutes les classes d'Officiers, État-Major Général, l'Intendance M^{te}, Corps de santé, et la foule d'employés attachés au service de la Guerre; nous pourrions citer encore dans les administrations dépendantes du Ministère de l'Intérieur, des employés faisant partie des

personnel de la partie active, et également le personnel des Chemins de fer.
 Si nous portons nos regards à l'étranger, nous observons que
 l'adoption de la Tunique tend de plus en plus à se généraliser.

De la Transformation des Habits.

Toute réforme et tout changement fait, même en vue d'une économie, comportant toujours dans l'ordre des choses que nous venons de traiter, pour l'exécution première, une dépense sensible.

Cette question d'économie ne nous a pas moins préoccupé que la recherche des avantages d'un nouveau système d'uniforme.

Nous croyons qu'en ceci tous les intérêts se concilient, car on remarquera que la capote des soldats de la Garde est très facilement transformable en Tunique à revers; de même qu'on peut tirer bon parti de l'habit et qu'on peut utiliser très avantageusement l'équipement présentement en usage.

Chasseurs à pied de la Garde Impériale.

Nous ne ferons entrer les Chasseurs à pied de la Garde dans le cadre de ce travail que pour faire remarquer que notre système d'uniforme leur est parfaitement applicable, et qu'en cela nous rentrons dans le principe d'Unité de Tenue pour toute arme.

Résumé.

Composer pour l'Infanterie, et pour l'Infanterie de la Garde en particulier, tout en restant dans les traditions Nationales, un Uniforme assorti à l'équipement perfectionné, qui remplirait les meilleures conditions pour tous genres de service soit à l'Intérieur, soit en campagne, et cela en considérant trois intérêts principaux.

1.^o La commodité; 2.^o L'Économie des finances de l'État, 3.^o La facilité en toutes situations de faire entrer dans les rangs de la Garde, avec l'uniforme de leurs corps, les soldats venant des régimens de Ligne. Telle est la question que nous nous sommes posée et que nous nous sommes efforcé de résoudre.

Il fallait tout d'abord, pour entrer dans ces conditions, établir un système. Cela nous était facile, par la raison que nous prenions notre base sur l'uniforme actuel de l'Infanterie de Ligne, uniforme dont, par une assez longue expérience, on a pu apprécier tous les avantages.

La Guerre de Crimée nous a révélé une fois de plus qu'on peut exiger beaucoup du soldat, à la condition toutefois de lui faire quelque concession sous le rapport de la tenue qu'il veut modifier selon la circonstance. C'est ainsi qu'on a pu constater que la Gilette montante en Cuir serait d'un excellent usage partout et en tout temps.

Nous avons démontré que le soldat, équipé et habillé ainsi que nous l'exposons, pourrait passer spontanément du pied de paix au pied de guerre sans rien laisser au magasin de l'uniforme que nous composons.

Nous voyons que ce soldat portera partout avec lui tout ce qui forme sa grande et petite tenue ainsi que celle d'hiver, et que de plus il aura

toujours un recbange pour les temps pluvieux. Enfin pour son chargement, comme pour ses besoins, on peut apprécier qu'il n'aura ni trop, ni trop peu. Il pourra se bien couvrir pour se préserver du froid au bivouac, sans être chargé pendant la marche d'une couverture de campement que nous trouvons le moyen de supprimer.

L'uniforme que nous présentons aura l'avantage, nous le croyons, d'être, non seulement commode, mais encore élégant, quoique simple dans ses ornements et accessoires.

Cette condition première ou pour conséquence, par rapport à l'uniforme en usage aux Grenadiers et Voltigeurs de la Garde, une économie notable aux finances de l'État, par la suppression d'une tenue de ville qui à notre avis n'a rien d'avantageux pour flatter le goût militaire.

Enfin, la dernière condition que nous nous proposons nous paraît être parfaitement remplie; en effet, les soldats de la ligne pourraient, pendant le cours d'une guerre, entrer dans la garde avec leur habillement, et il ne faudrait qu'y ajouter quelques accessoires par un travail facile, pour les mettre à l'ordonnance.

L'uniforme de l'Officier a été de notre part l'objet d'une attention toute spéciale; nous croyons l'avoir traité de manière à satisfaire sous tous les rapports. Commodité, Distinction et Economie personnelle, tels sont les avantages qui en résultent.

On remarquera, entre autres objets, que le Talolet ou Lardecour de service supplée avantageusement à la fois à la capote et au caban; en effet, la capote longue incommode dans la marche et en tout gênante par la chaleur; le Caban charge trop, et faute d'adhérence au corps ne préserve pas assez du froid.

Nous défions de nous même, en prévoyant que, dans doute, nos idées ou nos raisonnements soulèveront des objections, nous terminerons en déclarant que nous ne sommes pas absolu sur le choix des couleurs et la disposition des accessoires; mais que nous nous attachons principalement, dans la composition de l'uniforme, à la combinaison de ces trois rapports que nous énonçons: Commodité, Economie, et facilité de passer du pied de paix au pied de guerre.

Fin.



OFFICIER DE VOLTIGEURS,

en Grande tenue de service.



OFFICIER DE VOLTIGEURS,
en petite tenue.



OFFICIER DE VOLTIGEURS,
en tenue de Ville



OFFICIER DE VOLTIGEURS,

en tenue d'Hiver (Paletot militaire)



SOUS-OFFICIER DE VOLTIGEURS EN GRANDE TENUE.

(Modification aux Epaulettés)



VOLTIGEUR DE LA GARDE

en grande tenue.



VOLTIGEUR DE LA GARDE EN TENUE D'HIVER

(Capote à Pattes serrant la taille)



VOLTIGEUR DE LA GARDE.

Tenue d'Hiver



OFFICIER DE GRENADIERS,
en Grande tenue de service.



SOUS-OFFICIER DE GRENADIERS DE LA GARDE

en Grande Tenue.



CHASSEUR A PIED DE LA GARDE,
en Grande tenue

